



Journal des adhérents de l'association  
« Citoyens dans les Quartiers de Céret »

# Le Grain de Sel

N° 36 - JUILLET 2012

## SOMMAIRE

### Editorial

Demain des  
**SANGLIERS** et  
des **LOUPS** aux portes  
et dans la ville de Céret.

Céret isolée, inactive, en friche, les derniers agriculteurs disparus. Les lotissements démesurés n'auront pas trouvé d'acquéreurs, trop chers pour les jeunes sans travail qui n'auront pas fui cette ville peuplée de vieillards. Quand, telle une bernique à marée basse desséchée par le soleil, Céret, accrochée à sa montagne contempera le flot du développement économique et touristique lui passer à côté : pas loin, mais à côté, la nature sauvage reprendra ses droits.

Ne pas réfléchir (ça fait bobo à la tête). Ne réaliser que ce qui a déjà été décidé par d'autres (ça repose et puis "ne nous fâchons pas"), lesquels "autres" tirent en premier, leur épingle du jeu pour eux et leurs administrés.

Non mais vous vous rendez compte ? "On" est allé voir les citoyens une fois pour se faire élire, "on" ne va pas en plus leur demander si les promesses de campagne ont été tenues ! Dormez tranquilles, le "sereno" veille ! Demander à ses concitoyens s'ils ont des idées, un avis ? Les consulter, organiser des réunions dont « on » a décidé qu'elles seront forcément stériles, ennuyeuses, longues ; à quoi ça sert ?

Il est vrai que la réflexion pour le long terme qui est le seul facteur de survivance d'une commune, est un travail long et difficile. Qui nécessite des investissements : de temps, de compétences, de courage et de moyens financiers.

Lors des apéros de quartier, on a senti pourtant un frémissement chez les participants, un début de libéralisation de la parole, des échanges, de nouvelles adhésions de tous horizons. Une brise de démocratie participative -j'ose l'expression- soufflerait-elle sur la ville après avoir été toutes ces dernières années mise sous le boisseau ? Profitez-en, profitons-en. Chaque membre de

Editorial.....	1	Le Pays d'Art et d'Histoire .....	8-9
<b>Le dossier du mois :</b> .....	2	Cherchez l'erreur.....	10
L'Agriculture, quel avenir ?		<b>Ca va mieux en le disant !</b>	
Qui nourrira les générations futures.....	3-4	Xipots.....	10
Panneau solaire :		Le Billet de la Josée.....	13
pourquoi pas et pourquoi faire.....	5-6	Coup de crayon sur l'actualité.....	14
<b>Tribunes Libres</b> .....	7	<b>Site internet :</b>	
Réflexion sur les allergies alimentaires.....	7	<a href="http://citoyensdeceret.asso-web.com">http://citoyensdeceret.asso-web.com</a>	

l'association sait bien que c'est dans la concertation que se construit le futur. Que se dessinent pour Céret les projets que les élus actuels n'ont pas et n'auront jamais.

Les deux récentes élections majeures verront-elles un renouveau du politique prendre l'ascendant sur l'économique et ses marchés qui dictent leur loi depuis tant d'années ? On ne peut que l'espérer. Car l'économie a des pieds d'argile. Lorsque, s'étant laissé absorber par l'économique, le politique ne remplit plus sa fonction, qui est d'indiquer une direction, de donner un sens, alors l'économie se recroqueville sur elle-même, comme en panne d'avenir.

L'avenir. Avenir de l'agriculture, le dossier du mois : la France reste un grand pays agricole. Mais la terre qui n'est ni extensible ni reproductible sert à de nombreux usages qui entrent en concurrence les uns avec les autres : agriculture bien sûr, mais aussi routes, usines et naturellement habitations qui conduisent à l'artificialisation des sols. Les logements ont augmenté de taille alors même que le nombre de personnes par foyer diminuait. En trente ans, le nombre de résidences secondaires a doublé. Les zones habitées sont moins denses : deux maisons neuves sur trois occupent seules le milieu d'une parcelle. Selon l'INSEE, l'influence urbaine sur le prix des terres agricoles est considérable, en particulier en zone périurbaine où la rétention de cession à des fins spéculatives raréfie et renchérit l'offre.

L'article sur les panneaux solaires démontre s'il en était besoin qu'il est possible de produire l'énergie nécessaire sans polluer ni bétonner.

**BONNES VACANCES** OU AU MOINS  
BONNE PERIODE ESTIVALE A TOUS....

*Hervé Lafont*

## LE DOSSIER DU MOIS

# L'agriculture : quel avenir ? Qui nourrira les générations futures ?

Dans le numéro précédent du Grain de Sel, nous avons commencé notre réflexion sur l'agriculture. Dans ce numéro, nous allons essayer de voir l'évolution de cette profession au niveau de notre pays, de voir les incidences que cela pourrait avoir sur notre alimentation et notre cadre de vie environnemental.

Le constat que l'on peut faire, c'est que l'agriculture française continue dans un long processus à perdre de l'importance dans l'économie de notre pays. Sa part dans le produit intérieur brut se réduit de 5 % en 1978 à 2 % en 2005.

Presqu'exclusivement rurale, son activité se diversifie progressivement jusqu'en 1800 : 80 % de la population active de notre pays étaient nécessaires pour nourrir la population. En 1870, l'agriculture emploie encore la moitié de la main d'œuvre de la France. Dans les années 1950, elle n'utilise plus qu'un tiers et tombe à 4 % en 2005.

Les agriculteurs disparaissent de plus en plus vite. En 1987, ils étaient 1 300 000. Ils sont aujourd'hui moins de 500 000. Tous les jours, 50 fermes disparaissent de notre sol. La baisse de la surface utilisée (SAU) est de 19 % et le recul du nombre d'exploitations est de 40 % entre 2000 et 2010.

Notre département connaît une variation à la baisse : une des plus fortes de notre pays. Elle touche toutes les cultures bien que la diversité des productions agricoles, contrairement à d'autres régions, reste une caractéristique forte.

Les Pyrénées Orientales comptent en 2010, 4150 exploitations agricoles qui représentent 14 % de la région et exploitent au total 74 700 ha de terre.

Depuis dix ans, dans le recul du nombre des exploitations au niveau national, les grandes structures résistent et ne bougent pratiquement pas contrairement aux moyennes et surtout petites exploitations qui disparaissent de moitié entre 2000 et 2010. Pour ce qui est de notre ville, le tableau suivant montre aussi ce recul impressionnant :

CERET	Avant 1980	En 2000	Actuellement
Exploitations	364	196	
Surface	1286 ha	481 ha	
Familles		40	Moins de 10

La désertification agricole nous frappe de plein fouet.

En France, le nombre d'exploitations a été divisé par plus de 4 en 50 ans :

FRANCE	En 1955	En 1960	En 2010
Exploitations		2 100 000	490 000
Dimension moyenne	17 ha		51 ha

On peut remarquer que, seuls, les secteurs protégés par des signes de qualité et d'origine géographique (AOC, LABEL etc...) permettent à de petites structures de résister. Face à cela, la question alimentaire continue d'être posée avec de plus en plus de gravité.

Dans le monde, près d'1 milliard de personnes souffrent de la faim, dont 150 millions de plus depuis les crises alimentaires à partir de 2007. La faim provoque des émeutes, des insurrections, des contestations de pouvoirs publics.

Depuis 2007, les prix des produits agricoles sont instables pour certains, la spéculation financière s'en est emparée pour d'autres (blé, maïs). En 2009, ils ont été en forte baisse. Beaucoup n'ont pas repris leur cours normal. La libéralisation du commerce mondial a pris le dessus sur la volonté politique d'organiser l'agriculture dans le but de satisfaire les besoins alimentaires des populations. La mise en concurrence de nos produits agricoles avec, en Europe, des productions à faible coût en rapport avec un système social très bas ou inexistant de certains pays et avec l'exportation sans aucune protection des pays agricoles émergents, participent pour une grande part à l'érosion de notre agriculture.

Le monde agricole en déclin est aussi menacé par les renégociations budgétaires de la PAC (Politique Agricole Commune) qui ont été instaurées au niveau de l'Union Européenne dans les années 1960.

A partir de 2013, l'Europe veut s'alléger fortement de ce secteur qui représente tout de même 40 % de son budget. Les états n'en conservent qu'une petite partie (10 % des dépenses agricoles).

Mais le problème de la PAC n'est pas que budgétaire. De ce qu'elle était au début des années 1960, il ne reste plus que les mécanismes. Les principes ont disparu, balayés par la tendance néolibérale qui ne fait confiance qu'aux marchés. Elle a détruit toute politique de régulation à l'initiative des pouvoirs publics.

Les différentes réformes libérales de la PAC ont abouti à payer les agriculteurs même s'ils ne produisent rien (un exemple : la famille royale anglaise touche la PAC). Les aides publiques sont déconnectées des productions mais pas des hectares de terre, ce qui a favorisé l'agrandissement des exploitations et la concentration de la production.

Les réformes successives de 1992-1999-2003 avaient pour but de rapprocher les prix intérieurs européens des prix mondiaux et ainsi se conformer aux principes dominants de l'organisation mondiale du commerce (OMC). En fait, le bilan de la PAC est surtout **favorable aux grosses exploitations** (céréaliers, élevage) **et à l'industrie agro-alimentaire** qui, en position de force dans ses relations avec les producteurs, a fixé comme elle l'entendait, par exemple, le prix du lait, provoquant comme en 2009 une crise particulièrement rude amenant toute une série d'actions du monde agricole. Dans ce contexte, il devient nécessaire de :

- Refonder la PAC sur des bases nouvelles qui respectent les producteurs et les placent au cœur du système de régulation, avant la mise des produits sur le marché.
- Organiser des filières, créer une agence de régulation européenne, créer des offices par production.
- Avoir un système de prix permettant d'adapter la production aux possibilités du marché et de la demande
- Créer une véritable organisation rassemblant tous les producteurs et une interprofession complète dans laquelle tous les acteurs des filières seront représentés.

**Au niveau de l'Europe et au niveau mondial**, une réflexion progresse : c'est le principe de la souveraineté alimentaire au niveau des états ou groupes d'états. Il s'agit d'assurer **la sécurité alimentaire** au niveau d'un pays ou d'un ensemble de pays (Europe). C'est toute une politique agricole alimentaire qui doit être réinventée. Le Canada travaille depuis plus de 30 ans, à l'initiative du Québec, à un équilibre entre l'offre et la demande, le but étant de satisfaire les besoins des consommateurs canadiens (l'exportation est secondaire) Dans ce pays, c'est l'organisation des producteurs qui gère l'offre.

Mais qu'entend-on par sécurité alimentaire ?

- La sécurité alimentaire, c'est être très vigilants au niveau sanitaire
- La sécurité alimentaire, c'est prendre les moyens de faire face aux aléas climatiques (intempérie, sécheresse...)
- La sécurité alimentaire, c'est réserver les terres productives à l'agriculture (et donc lutter contre l'urbanisation intensive, la production d'éthanol -carburant vert- à partir du maïs ou du blé)
- La sécurité alimentaire, c'est permettre des revenus réguliers et suffisants pour que les agriculteurs vivent de leur production.

**Assurer la nourriture à 9 milliards de personnes en 2040, c'est possible** à condition d'éviter certaines erreurs :

- Fixer des prix trop bas durablement à la production
- Supprimer les stocks (qui sont nécessaires)

- Produire de l'énergie avec une efficacité très médiocre (Ex.: le prix des céréales a doublé alors que les récoltes étaient très bonnes. Qu'arrivera-t-il en cas de sécheresse faisant baisser les récoltes ?)

**Comment faire pour que les paysans des pays pauvres ne meurent pas de faim ?** Ce qui est le cas actuellement. Le concept de droit à l'alimentation porté par Olivier de Schutter (rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation et qui a fait 8 propositions en 2011) est un élément nouveau intéressant.

- Soutenir la capacité de tous les pays à se nourrir eux-mêmes
- Appuyer la constitution de réserves
- S'attaquer à la création de filets de sécurité sociale
- Encourager les agriculteurs à s'organiser
- Protéger l'accès à la terre
- Soutenir la transition vers une agriculture durable
- Protéger le droit à l'alimentation.

**La faim est avant tout une question politique.** Les dirigeants des états n'assument pas toujours leur responsabilité première, qui est de permettre à la population dont ils ont la charge, de se nourrir.

Au niveau mondial, il y a deux endroits où il est possible d'avancer :

**A l'ONU** autour des problèmes du droit à l'alimentation

- en développant les cultures vivrières
- en régulant les marchés par le stockage

**En Europe**, par la refondation de la PAC.

**Pour ce qui est de la France**, il va falloir relancer et réorienter notre agriculture pour arrêter l'hémorragie qui nous fera dépendre à terme des pays émergents agricoles pour notre nourriture. Des propositions sont suggérées :

#### ➤ **Agir sur les prix**

- Avoir des prix agricoles justes, tenant compte de la rémunération du travail des producteurs et de leurs coûts de production ;
- Interdire la vente à perte.
- Contractualiser avec la société et rémunérer les services non marchands.

Depuis toujours l'agriculteur structure le paysage et aménage l'espace. Cette fonction doit être reconnue et rémunérée à sa juste valeur.

#### ➤ **Agir sur les politiques agricoles**

- Mettre en place une politique de souveraineté alimentaire
- Mettre en place des outils de stabilisation des marchés et des produits agricoles
- Accorder des primes plus justes pour corriger les inégalités (taille des exploitations, cultures...)
- Valoriser d'autres systèmes de production
- Réformer la fiscalité agricole

#### ➤ **Lutter pour la préservation des terres agricoles.**

La terre est un bien d'utilité publique.

- Révolutionner les SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) par une refonte radicale du statut et des missions des SAFER qui leur permettent de stocker du foncier et les obligent à préempter quand un candidat prioritaire réunit les conditions.
- Imposer la transparence de l'information et de la publicité foncière.
- Promouvoir les alternatives : GFA (Groupement Foncier Agricole), formes collectives de propriété.
- Lutter contre l'artificialisation des terres en appliquant une taxe dissuasive sur la plus-value due au changement de destination des terres.
- Inscrire dans la loi la protection des terres agricoles sur le long terme afin de limiter la spéculation.
- **Favoriser l'accès au statut agricole**
- Ouvrir l'accès au statut par une déclaration d'heures de travail.
- Avoir une autre politique de l'installation.
- Intégrer des mesures d'accompagnement des banques pour installer les jeunes.
- **Transmettre**
- Formation-tutorat, information auprès des porteurs de projet.
- S'investir dans les lycées professionnels agricoles.
- Faire évoluer les formes sociétaires : réfléchir à la séparation du patrimoine de l'outil de travail et à la transmission progressive.
- **Développer l'autonomie**
- Faire respecter le droit de produire des semences paysannes et de ferme.
- Construire des outils de proximité : abattoirs, ateliers de transformation.
- Prioriser le local pour toute politique publique.
- Maintenir et rouvrir les outils de transformation de proximité.
- Favoriser la biodiversité animale et végétale, sauvage et cultivée.
- Etendre l'interdiction des OGN au niveau européen.
- **Gagner un cadre adapté à l'agriculture paysanne**
- Avoir des normes adaptées à l'agriculture paysanne et aux petites structures.
- Réimplanter une agriculture dans les ceintures vertes des grandes agglomérations pour pouvoir nourrir les gens qui y sont logés.
- Développer la recherche et la formation.

#### **Au niveau de notre commune,**

- inciter nos élus à protéger l'intégralité de nos deux dernières zones agricoles encore existantes : le Palau et le grand Nogarède en créant des ZAP (Zone Agricole Protégées) dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.

- Aider le monde agricole, dépasser l'aide à la plantation et redonner à notre joyau qu'est la cerise le lustre qui a fait sa renommée
- Créer autour de ce fruit un IGP (indication géographique protégée), label moins contraignant que l'AOC.
- Passer un accord avec tout le milieu de la consommation départementale « restauration-commerces » pour écouler en priorité la production locale (cela se fait dans beaucoup de régions en France).
- Développer la transformation des fruits : confitures, conserves, liqueurs.
- Instaurer et populariser un marché des producteurs pour la vente directe en centre-ville, le soir.
- Diversifier les productions, dépasser la cerise, produire à nouveau des abricots, des poires, des pommes.
- Etendre, dans le secteur de la vigne, la production de raisin de table (muscat, chasselas)
- Développer, au Palau, la culture des fleurs coupées sans serre, avec l'arrosage au goutte à goutte.
- Reprendre sur nos contreforts la culture de la noisette et des amandes.
- Eviter que la forêt envahisse les terres agricoles. Dans cette forêt, quand elle existe, il faut développer le sylvopastoralisme.
- Certains villages du département ont introduit la notion de « berger communal ». Sa fonction est de débroussailler et d'entretenir le patrimoine à l'aide de son troupeau.
- Inciter les propriétaires fonciers qui ont des terres à l'abandon à louer en fermage. Nous avons, sur les Aspres et le Vallespir, une demande de 17 hectares non satisfaite.
- Former les jeunes aux métiers de l'agriculture : impliquer les institutions agricoles (pôle emploi, établissements scolaires agricoles).
- Aider les jeunes à s'installer par le biais de la SAFER qui doit jouer son rôle.
- Créer et développer les jardins familiaux : devoir de la commune.
- Prolonger le système des AMAP par l'ouverture d'un magasin de produits locaux tenu par les producteurs assurant toute l'année aux consommateurs des produits de qualité.

Voici, avec une analyse, certes largement incomplète, brossés les enjeux de survie pour les prochaines générations d'une profession, ô combien indispensable à notre existence. L'accès à la nourriture est un besoin vital pour tout le règne animal (homme compris) de cette planète. Il faut le préserver et l'améliorer.

*[Dans le texte, les propositions pour notre pays émanent de la Confédération Paysanne qui, avec la FNSEA et la Coordination Rurale composent le monde syndical agricole]*

**Robert Jeanpierre**

# Utiliser un panneau solaire, pourquoi pas, et pour quoi faire?

**Céret**, latitude 42° 29' 42"

Ici, beaucoup de soleil : env. 300 jours/an = 2500 heures env.

**En Juin** : le soleil offre 4,5KW/h/m<sup>2</sup>/jour, soit 4,5KW X 9 (h) x 30 (j) = 1215KWh/m<sup>2</sup>

**En décembre** : 1,5KW/h/m<sup>2</sup>/jour.

A partir de ces chiffres (statistiques et calcul de la CEE), nous nous sommes demandé comment faire pour en «bénéficier» d'une partie, d'une très infime partie : en effet, c'est une énergie GRATUITE considérable qui n'est pas utilisée. Cela relève d'un gaspillage sans nom! Donc d'une énorme inconscience ou d'une volonté politique non exprimée! et à la place, on consomme tant et plus malgré les discours, pétrole, uranium, charbon ... en discourant sur le développement des énergies renouvelables pour se donner bonne conscience !

A partir de là, nous avons cogité! Et si on utilisait **un panneau photovoltaïque**, mais comment ça marche? Qu'est-ce que c'est? Combien ça coûte? Quelles dimensions? Que puis-je faire avec, est-ce compliqué à installer, que disent les textes législatifs? De quelle quantité d'énergie ai-je besoin? Comment la calculer? Etc. Bref, nous voilà avec un sac entier de questions! Maintenant, il faut vider ce sac et trouver les réponses.

*Voilà, je vais partager avec vous lecteur du « Grain de sel » ce que j'ai fait et vous transmettre mes réponses, je n'ai pas écrit LES REPONSES car il y en a plusieurs possibles.*

.... Ce matin, sciage de planches (**scie circulaire 1050w**), ponçage du bois (**ponceuse de 350w**), à midi nous avons bu le café (**cafetière électrique 800w**), l'après-midi mise en charge des accus de la **visseuse (35w)** et pendant ce temps, **la pompe (800w)** remonte l'eau de pluie des petites réserves vers la grande réserve de 18m<sup>3</sup>, depuis le matin, la boisson rafraîchit dans le **frigo (85w)**...

**- Additionner les puissances de ce qu'on compte utiliser permet d'évaluer la puissance du panneau, de la batterie et du convertisseur -**

## Comment ça marche?

Le panneau photovoltaïque: Il (ici, 150W - plusieurs puissances existent - 1,58m X 0,81m) reçoit l'énergie solaire et la transforme en électricité stockée dans une batterie via un régulateur. Un convertisseur (transformateur, onduleur sont d'autres mots) reçoit l'électricité en 12volts de la batterie et l'envoie dans le circuit en 220v qui est installé tel qu'il existe dans une maison

Quelques courtes explications:

Le panneau photovoltaïque produit du courant continu, aujourd'hui (nombreuses études en cours pour améliorer la performance), les panneaux ont un rendement qui est autour de 15-17%, cela veut dire que si **le panneau reçoit à Céret 4,500KW/h/m<sup>2</sup> (ex de juin)** il donnera une puissance de 4500W X 17% soit 765W/m<sup>2</sup>. Le panneau mesure 1,58m X 0,85m = 1,975m<sup>2</sup>, il pourra donc recevoir s'il est bien orienté 1,975 x 765w = 1510w.

L'orientation. L'idéal est un panneau orienté SUD ou SUD-OUEST.

La latitude. Le panneau exposé au soleil doit former un angle par rapport au sol égal à la latitude du lieu (toutefois, quelques corrections sont à faire suivant les saisons), soit ici à Céret 42° pour recevoir à l'heure de MIDI VRAI AU SOLEIL le maximum de rayonnement solaire, les rayons du soleil frappant ainsi par un angle de 90° la

surface du panneau.

Le suiveur solaire. Un micro moteur monté sur une structure portante oriente durant le jour le panneau en fonction de la position du soleil, ce système augmente d'environ 62% la performance du panneau photovoltaïque. Le soir, le suiveur ramène le panneau à l'est et se met en attente du soleil levant! Il résiste à des vents de 140KM/H., il est bien sûr démontable en quelques minutes.

La batterie. La batterie (ici type «solaire» de 150AH - plusieurs puissances existent) reçoit le courant en 12 volts via le régulateur de charge, elle le stocke et le restitue soit directement en 12 volts soit par le convertisseur si on souhaite du 220Volts.

Le régulateur de charge. Pièce clef du dispositif, c'est lui qui régule l'entrée du courant du panneau vers la batterie, il régule aussi la sortie en 12 volts et évite que la batterie ne se vide trop ou au contraire ne se «remplisse» trop, il optimise le rendement du panneau photovoltaïque. Il indique en permanence la charge et la décharge de la batterie et la puissance disponible en Ampères.

Le convertisseur. Il (ici 1500W - plusieurs puissances existent) reçoit le courant en 12 Volts de la batterie et le transforme en 220Volts pour l'usage domestique ( ou la revente vers EDF pour ceux qui ont pris cette option, ce n'est pas notre cas).

*Bien entendu, Il faut être très vigilant dès qu'on touche l'électricité, tous les circuits seront protégés (différentiels...) mise à la terre nécessaire et obligatoire, (Je ne parle pas de Normes*

mais de sécurité pour les autres, soi-même et le matériel), tous les systèmes électriques seront bien entendu à l'abri de toutes intempéries.

Bon, voilà pour l'information simplifiée.

## Que dit la Loi?

Pour les habitations et les terrains constructibles:

- 1 - Respecter les interdictions édictées dans le PLU quand il y en a un.
- 2 - Toutefois, si la puissance installée est inférieure à 3KW et si la hauteur de l'installation est inférieure à 1,80m, il n'y a aucune déclaration préalable de travaux à faire.

Pour les jardins et les terrains non constructibles:

Rien de spécial n'est édicté dans aucun texte quel qu'il soit. (circulaire, décret, loi, règlements...) sauf pour les puissances supérieures à 30KW (ex des champs de panneaux) avec une réglementation très particulière.

## Combien ça coûte ?

J'ai cherché à optimiser chaque élément et tenté de construire un ensemble cohérent sans acheter de « kit ».

Le panneau 150W	499€TTC
La batterie solaire 150A	279€TTC
Le régulateur de charge	119€TTC
Le convertisseur 1500W	254€TTC
Le traceur pointeur	249€TTC
Câblerie, disjoncteur, etc.	150€TTC
<b>Total</b>	<b>1550€TTC</b>
<b>Main d'œuvre (la mienne)</b>	<b>0€</b>

Quelle durabilité pour tous ces produits? En 2012 avec les techniques actuelles

- Le panneau : 20 -25 ans ;
  - La batterie solaire :10 à 12 ans ;
  - Le régulateur de charge : 15 à 20 ans ;
  - Le convertisseur : 10 à 15 ans ;
  - Le traceur : 8000 rotations env. 20 ans -
- Si on calcule sur une moyenne de 20 ans :

On peut donc évaluer que le coût annuel est de 1550 € TTC/20 (ans) = 77,50TTC € soit 6,45 TTC € par mois électricité et abonnement compris !

L'abonnement EDF au 24 avril 2012 est de 10,17 € HT par mois + la consommation + les Taxes diverses (locales, d'acheminement et TVA.

L'utilisation à titre individuel du solaire est-elle vraiment si chère qu'on le pense?

**NB: Notre système installé fonctionne régulièrement depuis 2 années pleines et nous donne entièrement satisfaction.**

### Commentaires personnels

- Je pense qu'un panneau solaire sur un toit n'est pas plus gênant visuellement qu'une série d'antennes paraboliques, qu'une fenêtre de toit ou que d'immondes câbles EDF en travers des façades de maison .
- J'affirme que les interdictions édictées parfois par certains élus relèvent d'un pouvoir personnel et abusif sans fondement.

On peut noter que les aides consenties aux particuliers qui souhaitent investir dans le photovoltaïque pour restreindre la part du nucléaire dans l'électricité ont été diminuées et que de ce fait, de nombreuses entreprises françaises ont du réduire leurs effectifs. (15000 emplois ont été perdus en 2011) (Merci le lobby du nucléaire!)

- Pour les particuliers qui souhaitent investir dans l'énergie solaire à usage personnel, aucun dispositif n'existe, ni n'a existé pour motiver cet achat alors que le résultat serait aussi une diminution de la part du nucléaire, une économie pour les gens, et un développement de l'emploi.
- Je suis convaincu que lorsqu'il existe une volonté politique des élus, ou -et-soutenus, ou-et-poussés par leurs électeurs, il est tout à fait possible de diminuer de manière forte les consommations d'éclairage public sans pour cela nuire ni à la sécurité, ni au plaisir, ni à la trésorerie (économies certaines même à court terme): nettoyage régulier des verrières des lampadaires, utilisation d'ampoules à basse consommation, utilisation de petits panneaux solaires pour

l'éclairage public et même aussi pour les caméras de vidéo-protection!

- Le particulier peut aussi pratiquer l'économie d'énergie: 1 lampe led de 5W = une ampoule normale de 75w; 1 de 9w en led = 125w ; bien d'autres solutions simples existent telles que éteindre les veilles, etc..
- paraboliques, qu'une fenêtre de toit ou que d'immondes câbles EDF en travers des façades de maison .

### Quelques notes d'informations générales

**Prix au 02/04/2012** du rachat de l'électricité par EDF Installation sur la toiture de la maison : **37,06 cts/KW**

Installation sur la toiture d'une dépendance : **23,61 cts/KW**

Installation sur la toiture d'un bâtiment agricole ouvert : **20,35cts/KW**

Installation au sol : **10,79 cts/KW**

Il suffit de couvrir la moitié des toits des maisons par des panneaux solaires pour subvenir aux besoins en électricité dans toute la France.

En couvrant 1 % du territoire de panneaux solaires on pourrait donc théoriquement produire toute l'électricité utilisée en France.

**Puissance installée en France :** En Décembre 2011, 2,650 MW sont installés et connectés au réseau (dont 2 320 MW en métropole). Environ 1500 MW sont en projet pour 2012. (Source : ERDF) **Les objectifs de la France pour 2020 sont d'avoir installé 5,4 Giga watt** (1 Giga watt = 1 000 000 000 watt)

**L'Allemagne a en 2012 10 Giga watt** installés. En 2011 elle a installé, 7500 MW dont 3000 MW uniquement en décembre. Les Allemands ont une capacité installée de près de 20 GW. (Source : syndicat Solaire Allemand - BSW-Solar). Le tarif de rachat se situe pour ce pays entre 17,64 et 24,43 c d'€/kwh (tarif décembre 2011) Cette puissance de 20GW, les professionnels français estiment qu'il est possible de l'atteindre en 2020. **Cela permettrait de créer 100.000 emplois en installant 2.5 GW de panneaux solaires par an.**

L'association Européenne du photo-voltaïque (EPIA) estime que d'ici à 2030, **14 % de la consommation mondiale d'électricité** proviendra du soleil. Cette énergie gratuite et inépuisable est donc promise à un bel avenir car elle sera plus abordable que les énergies fossiles devenues hors de prix .

En termes d'énergie grise, il faut environ 3 à 5 ans pour que le panneau produise autant d'énergie qu'il en a fallu pour sa construction.

Si on souhaite produire l'énergie nécessaire pour la vie d'un ménage supposée à 4000 kWh/an, il faut une

surface de panneaux d'environ 30 m<sup>2</sup>.

**Cela représente une économie de 0.337 kg/kWh \* 4000Wh/an = 1,35 tonne de CO2 par an !**

*Jean-Yves Prud'homme*

## TRIBUNES LIBRES

# Réflexion sur les allergies alimentaires

### Qu'est-ce que c'est ?

D'abord un problème de santé publique : les manifestations physiques sont graves et parfois mortelles (de l'eczéma aux difficultés respiratoires jusqu'au choc anaphylactique). La maladie influence de manière importante la qualité de vie des personnes. Enfin, elle évolue et semble s'accroître.

Il est probable que ce problème de santé est mieux identifié à l'heure actuelle, d'où une augmentation nette des diagnostics. Toutefois le rapport de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) de 2002, évoque d'autres explications face à ce phénomène : la modification du comportement alimentaire, notamment l'exposition trop précoce des bébés aux allergènes repérés, mais aussi la consommation plus importante d'aliments issus de l'industrie agroalimentaire.

### Plus précisément ?

L'allergie alimentaire est une hypersensibilité du corps face aux protéines allergéniques d'un aliment. Ce que l'on nomme « protéines allergéniques » (c'est-à-dire : qui peuvent déclencher une allergie) ce sont des protéines animales ou végétales contenues dans la nourriture et qui sont référencées très précisément aujourd'hui. A titre d'exemple, chez l'enfant, on les retrouve davantage dans les œufs et le lait, tandis que chez l'adulte il s'agit davantage des fruits à coques (cacahuètes, etc.).

Plus ces protéines sont présentes dans l'alimentation, plus elles exposent les personnes prédisposées. Imaginons Mr O. qui présente une prédisposition génétique à l'allergie. S'il consomme très régulièrement des aliments contenant des protéines allergéniques, il finit par déclencher une allergie alimentaire très contraignante. Or, l'industrie agroalimentaire expose les consommateurs à des allergènes masqués, soit en fabriquant des produits complexes qui en contiennent sans que cela soit soupçonné, soit par conta-



mination lors du stockage, de la fabrication ou du conditionnement (emballage). Il est ainsi fréquent de trouver dans les aliments de fabrication non artisanale : des œufs, mais aussi des sulfites...

### Question

Pouvons nous pour autant modifier l'apparition des symptômes allergiques, en mangeant davantage de produits frais plutôt que manufacturés ?

### Que faire ?

Contrairement aux idées reçues, le meilleur traitement reste l'éviction : surveiller son assiette et proscrire les aliments allergènes. Des normes internationales ont été édictées pour garantir l'étiquetage précis et exhaustif des aliments industriels. Le problème reste la notion de seuil : si la présence de l'aliment ne dépasse pas 5% du produit final, il n'a pas à être indiqué sur l'étiquetage. Or la notion de seuil est sans fondement, puisque même à faible dose un allergène peut provoquer des réactions allergiques. Pas la peine donc de dire à une personne allergique « mais prends-en juste un peu, ça ne peut pas faire de mal »...

**Conclusion** Des efforts doivent donc encore être faits au niveau de l'information aux consommateurs!

**Clin d'œil :** nos amis à quatre pattes souffrent aussi d'allergie alimentaire, le plus souvent due aux protéines identifiées pour l'homme (œufs, lait) mais aussi aux additifs!



NG

# Le Pays d'Art et d'Histoire

Attirés par le dépliant découvert à l'Office du Tourisme de Céret « Laissez-vous conter le pays », nous sommes partis un dimanche de juin à la découverte de Beget et Camprodon. Beget, avec son village moyenâgeux, son église du XIII<sup>ème</sup> siècle et son retable avec un Christ en majesté, son restaurant accueillant. Puis Camprodon et ses villas « Art Nouveau ». Nous avons acheté une carte à 3 visites : la première à 5 €, la deuxième à 2,50 € et la troisième gratuite. Et un guide conférencier à chaque visite pour nous faire découvrir le patrimoine du lieu. Après cette expérience tout à fait positive, nous nous sommes penchés sur cette question :

Mais qu'est-ce au fait que le Pays d'Art et d'Histoire ?

## A – Pays d'Art et d'Histoire (PAH)

### ◆ Définition

Au départ, en 1985, lors de la création des villes et des Pays d'Art et d'Histoire par le ministère de la culture et de la communication, l'accent avait été surtout mis sur le développement du tourisme. Le label a évolué. Il s'agit maintenant de s'adresser en priorité aux habitants afin qu'ils soient partenaires.

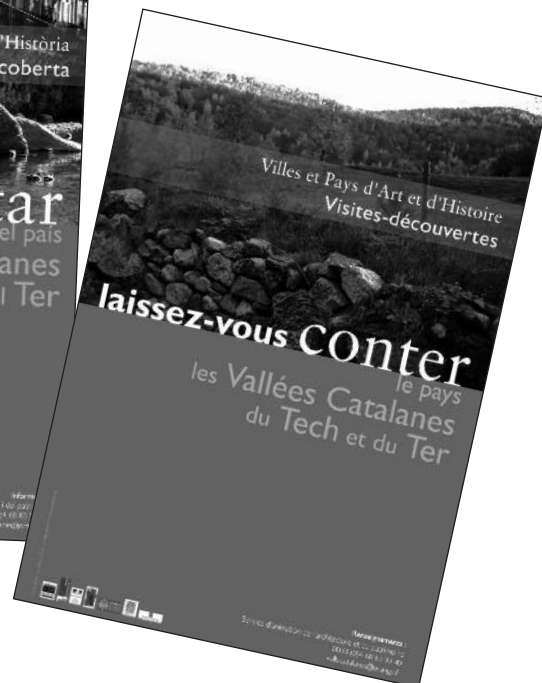
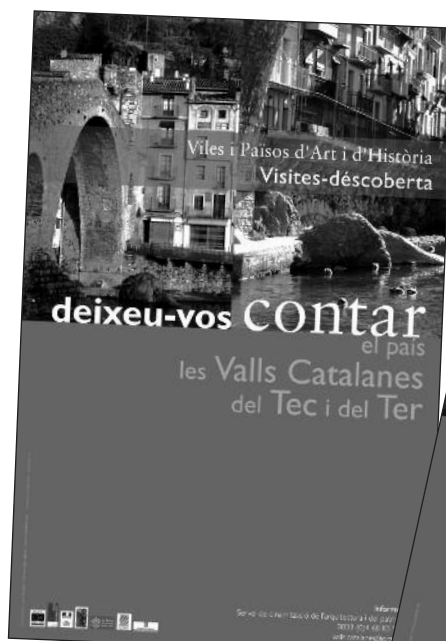
En s'appuyant sur le patrimoine existant, son histoire, son environnement, comment se projeter dans l'avenir pour le maintenir vivant et le transmettre ? C'est bien là le questionnement fondamental du Pays d'Art et d'Histoire. Ce qui est particulièrement remarquable dans ce PAH, c'est qu'il est transfrontalier. Il concerne le territoire du Vallespir et il va jusqu'à Camprodon et St Joan de les Abadesses.

### ◆ Ses réalisations

En tout premier lieu, il y a des publications qui respectent la charte nationale des Pays d'Art et d'Histoire : des affiches, des livrets de découverte, les fameux (« Laissez-vous conter... » encore en cours d'élaboration) et des programmes d'activité. Par exemple, la ville d'Amélie, la ville de Prats, ont fait appel au Pays d'Art et d'Histoire pour éditer une brochure spécifique à leur ville. Le PAH se définit comme un complément.

Ensuite, le PAH doit proposer aussi un certain nombre d'activités :

- visites « découvertes », qui nous incitent à nous étonner encore de notre patrimoine
- visites théâtralisées,
- visites liées à un évènement ponctuel (journées du patrimoine, nuit des musées...), visites de chantiers



(archéologiques...),

- visites de démonstration de savoir-faire,
- ateliers d'architecture pour adultes et enfants, avec pour objectif la fabrication de maquettes,
- etc...

Pour le programme de cet été 2012, 150 visites guidées ont été organisées, la création de randos-patrimoine a été réalisée et cela dans un allongement du temps des périodes proposées (de mai à septembre). Le PAH a acquis un fonds catalan (livres, documents) en complément de ce qui existe déjà en français dans le centre de ressources destinés aux guides du territoire.

Afin de pouvoir organiser au mieux toutes ces activités, le PAH forme des guides-conférenciers dont certains sont bilingues français-catalan. En octobre 2011, un examen pour guides qualifiés à haut niveau de compétence a été organisé en Languedoc-Roussillon. Sur les 11 reçus, 4 travaillent actuellement sur le Vallespir.

Nous nous retrouvons donc avec la plus forte concentration de guides conférenciers qualifiés, après Perpignan.

### ◆ Partenariat

Le ministère de la Culture (représenté par la DRAC), donne une grande partie des subventions. Celui-ci, qui est propriétaire du label, de la charte graphique et du logo, est très présent : réunions fréquentes, rapports systématiques



du PAH. Le ministère accompagne les animateurs par des formations permanentes.

Deux autres ministères sont également partie prenante. Le PAH a déposé, auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, un dossier pour obtenir l'agrément du service éducatif. Ce qui lui a permis la mise à disposition d'un enseignant une demi-journée par semaine.

Etant donné le caractère transfrontalier du PAH, le ministère des Affaires Étrangères est aussi partie prenante pour la création de la future structure européenne.

En 2011, un travail de partenariat a débuté avec certains offices du tourisme. Des conventions et des avenants ont été signés (Prats, Amélie...). D'autres intervenants locaux sont également partie prenante à côté des mairies et communautés de communes membres : Conseil Général, Région...

## *B – Historique*

### ◆ **Création**

Comment ce PAH a-t-il été créé ? Il existe depuis 1999, un PAH en Conflent et une VAH à Perpignan (dans les années 2000) . Pour le Vallespir, un diagnostic territorial a été réalisé avec la DRAC afin de présenter un projet au ministère de la Culture, à Paris. Ce pré-projet ayant été accepté, un premier dossier est validé en 2007, le projet culturel en 2008. Sa particularité consiste, pour la première fois, en la création d'un axe transfrontalier. Les élus du Vallespir, qui ont travaillé au projet, le valident en 2008. Ils choisissent l'ouverture vers la vallée de Camprodon qui avait déjà l'habitude de travailler avec le Haut Vallespir sur les mêmes objectifs de développement. Les élus de Catalogne approuvent eux aussi ce projet.

Une convention avec l'Etat a été signée pour 10 ans renouvelable, avec l'obligation que l'échange transfrontalier soit effectif. Ensuite le label est accepté au ministère avec félicitations du jury. Début 2010, une lettre du ministre lance officiellement la convention avec l'Etat et un animateur est recruté par concours, chargé de superviser tout l'ensemble de la structure.

Parmi trois candidatures, la ville de Prats de Mollo est choisie comme siège technique du PAH. Ce choix est dicté par les avantages que la ville procure : lieu au centre du territoire, proximité avec la vallée de Camprodon.

L'équipe technique s'y installe en juillet 2011. Mais ce local n'est qu'un point d'appui car l'équipe d'animation rayonne sur tout le territoire.

Actuellement, l'équipe est composée de l'animatrice qui dirige, d'une guide à mi-temps attachée uniquement au PAH, d'un enseignant une demi-journée par semaine et de deux employés catalans mis à disposition par la Catalogne du Sud à 25 %.

## *C – Vers quel avenir ?*

### ◆ **Création du GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale)**

Ce groupement est appelé dans un proche avenir à être la véritable structure porteuse du PAH (entretemps, c'est la structure administrative du Pays Pyrénées Méditerranée qui l'héberge).

Le dossier est sur les rails. Dès son adoption par le ministère, un président sera choisi parmi les élus français et catalans du territoire (le GECT est de droit français).

2. De nombreux projets sont en cours comme la création d'un site internet, la pose d'une bannière dans chaque agglomération, des activités pour la période hivernale, un support spécifique dans les offices du tourisme, un partenariat avec des organes de presse (France Bleu Roussillon, la Semaine du Roussillon, Cap Catalogne), l'édition de cartes postales. D'autres propositions sont en cours comme des espaces d'exposition dans des lieux patrimoniaux existant, la création de centres de ressources de documentation (dans les médiathèques...).

3. Le PAH a fait acte de candidature pour un projet régional qui consiste à lier patrimoine et handicap. Ce projet est porté avec 5 partenaires : Céret, Arles, Prats, St Jean, l'atelier occupationnel de St Estève.

Il est aussi programmé la création d'affiches avec des artistes reconnus et une exposition dans les monuments historiques. Parallèlement, les guides des communes partenaires élaboreront un outil de médiation.

Egalement en cours, la création d'un Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP). C'est un lieu que l'on pourra fréquenter, gratuitement, avec des conférences et des activités pédagogiques. En signant la convention, le PAH a 5 ans pour faire aboutir ce projet.

Toutes ces activités sont foisonnantes de diversité et d'ouverture. En attendant toutes ces réalisations, nous vous engageons à passer à l'Office de Tourisme de Céret et à vous laisser « conter les Vallées Catalanes du Tech et du Ter ». Des visites enrichissantes et divertissantes vous y sont proposées. Vous pourrez les exploiter en famille, avec des amis et vous ne serez pas déçus. C'est là le caractère concret du PAH auquel nous pouvons tous participer, en nous détendant, et en redécouvrant ce pays auquel nous sommes tant attachés.

*Odette, Danielle et Chantal*



# Cherchez l'erreur

Les poubelles auxquelles vous avez (provisoirement) échappé  
 RÉPONSE :



.....

## ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

### XIPOTS

- Bonjour, Manel, l'été s'annonce chaud.
- C'est que, Jeppe, nous sommes déjà mi-juillet et que, dans quelques jours, nous aurons du monde plein les rues et notre ville sera en émulsion.
- Eh oui, nous voilà déjà aux portes de la fèria.
- Justement le comité de fèria vient de sortir l'affiche et c'est une dame anglaise qui a gagné le concours. Le seul petit problème, c'est qu'elle a reproduit le toro de l'ADAC qui est sur le Pont en lui coupant ses attributs.
- Tu veux dire, Jeppe, que cette année nous aurons des corridas organisées avec des bœufs ?
- Je ne crois pas, Manel, mais ça ne fait pas le plaisir de tout le monde.
- Alors, Jeppe, que penses-tu de cette longue période d'incertitude que nous venons de traverser.



- D'incertitude, Manel ?
- Eh oui, on ne savait pas quel attelage nous allions avoir pour piloter le pays.
- Eh bien, Manel, ça y est, maintenant on est fixés.

- *En tous cas, j'espère que ces nouveaux responsables ils vont remettre les choses en place dans quelques services.*
- *Les choses en place ?*
- *Eh oui, Jeppe. Figure-toi que quand tu vas à la poste, depuis quelque temps déjà, tu fais plein de choses tout seul. Enfin, avec des machines. Des fois, il y a une affluence pas possible devant ces instruments et les employés qui n'ont momentanément personne devant eux aux guichets ne peuvent pas t'aider : on leur interdit de faire ces opérations !*
- *Mais, Manel, ça paraît invraisemblable. Je crois qu'on marche sur la tête. Du petit chef local aux responsables nationaux, il est temps de remettre de l'ordre dans tout ça. A quand la poste transformée en épicerie ?*
- *Si personne ne bouge, ça va leur arriver à nos sympathiques postiers. Ils finiront par vendre des savonnettes.*
- *Et nos facteurs, Manel, c'est encore pire. On leur rajoute des morceaux de tournée supplémentaires tous les jours. D'ailleurs, tu n'as qu'à voir à quelle heure ils nous portent les « bonnes nouvelles »... Et figure-toi que maintenant, ils veulent leur faire relever les compteurs du gaz !*
- *Non !!!*
- *Eh bien, oui, on aura tout vu.*
- *Tu vois, Jeppe, c'est comme notre sous-préfecture. Le bâtiment est flambant neuf, eh bien, ils ne nous reçoivent plus que les matins et souvent elle est fermée un jour ou deux par semaine.*
- *Ne m'en parle pas, Manel. De plus en plus il faut aller à Perpignan quand on est pressés comme pour les cartes grises. Il est temps de nous remettre du personnel dans cette maison.*
- *Au fait, Jeppe, maintenant qu'on est sur la sous-préfecture, notre ministre local de la culture vient de nous faire dépenser 4000 €*
- *4000 €, Manel ?*
- *Eh oui, Jeppe, il a fallu déplacer la fresque installée devant les bureaux et la mettre sur le côté. Les employés étaient obligés de travailler avec de la lumière.*
- *Et je suppose, Manel, que cette lumineuse idée partait de notre mairie. Et qui a payé ?*
- *Eh bien, Jeppe, après renseignement, c'est l'état mais*
- *l'état c'est nous qui l'alimentons, non ?*
- *D'une façon ou d'une autre, on finit toujours par payer.*
- *As-tu vu dans le journal du 16 juin l'annonce de travaux en perspective à Pôle Emploi ?*
- *Eh oui, et j'en suis tombé de ... Réhabiliter des locaux qui n'ont même pas dix ans!*
- *Je pense que c'est à cause de la fusion avec l'ASSEDIC. Les employés devaient être les uns sur les genoux des autres. Maintenant, s'ils ont tous un bureau, l'accueil risque de se passer dehors.*
- *Je comprends mieux qu'au vu de l'état de détérioration de tous ces services notre municipalité ait classé, dans une brochure d'accueil, Véolia dans les services publics entre l'EDF et la SNCF.*
- *Surtout, Jeppe, que l'EDF a déserté notre ville sans que notre édile ne lève le petit doigt contrairement aux élus des villages avoisinants.*
- *Comme tu vois, Manel, il va y avoir du pain sur la planche pour récupérer tout ce qu'on a perdu, y compris le tribunal et redonner un sens à notre service public.*
- *Bon, Jeppe, affaire à suivre. Tu as vu, cette année, la fête de la cerise et des bandas a été avancée d'une semaine.*
- *Eh oui. Je n'ai pas compris, c'est tombé en pleine Pentecôte. D'habitude, ça n'allait pas aux bandas.*
- *Eh bien, Jeppe, figure-toi que l'association des commerçants de Céret est intervenue auprès de la mairie pour éviter le week-end de la fête des mères.*
- *Ca, c'est formidable ! Et les agriculteurs dans tout ça ? Quelqu'un leur a demandé leur avis pour fixer la date ? Cette année, on a failli faire cette fête sans cerises. Un jour, si ça continue comme ça, c'est ce qui arrivera. Ce serait quand même un monde...*
- *En tous cas, Jeppe, cette année on a retrouvé la cerise d'or et nos commerçants ont payé cher leurs décorations : la petite cerise 0,50 € pièce, la 30x22, 14,50 € ce qui fait une « petite fortune au kilo ».*
- *Souhaitons une bonne saison d'animation commerciale à la nouvelle association en espérant qu'elle leur amène beaucoup d'activités.*
- *Une bonne nouvelle, Jeppe, l'avenue Francesc Irla est terminée et on n'est pas arrivés à un an de travaux. Quoique...*
- *Quoique quoi Manel ?*

- Eh bien, Jeppe, en fait elle n'est pas terminée et il va falloir remettre ça pour finir du vieux pont jusqu'à l'avenue. J'en connais qui vont apprécier.
- Maintenant qu'on en est aux rues et routes, il y a des choses que je ne comprends pas, Manel.
- De quoi s'agit-il, Jeppe ?
- Eh bien, le pont qui se situe à la sortie de Céret, sur la route de Fontfrède est réglementé au niveau du poids qu'il peut porter. Le panneau indique 15 tonnes et gaillardement il est emprunté par les grumiers qui débardent le bois et qui, eux, portent 40 tonnes. On se demande à quoi ça sert de mettre une limitation. Et si le pont se dégrade, qui est responsable ?
- Eh bien, Jeppe, il y a encore un deuxième endroit, c'est la route qui continue le chemin de San Pluget en dessous de la clinique. J'y vois passer de gros camions de travaux et de Véolia. Ils n'ont que cette route pour accéder au chantier de la station d'épuration et pourtant elle est limitée à des véhicules de 3,5 tonnes.
- Qu'est-ce que tu veux, Manel, au lieu de consolider le passage à gué ou de le refaire, car actuellement il est inutilisable, il vaut mieux finir de défoncer une route qui est en partie privée, de soulever tous les jours des nuages de poussière sur les vergers qui longent cette route. C'est pas grave vu d'un bureau à la mairie.
- Et puis, quand les travaux seront finis, Jeppe, on pourra dire merci en signe de reconnaissance au propriétaire qui a gentiment accepté le passage éventuel de quelques camions sans savoir que son passage serait une « autoroute ».
- J'espère, Manel, qu'au moins on lui réparera les dégâts occasionnés par ces gros camions.
- Pas sûr, Jeppe.
- Deux autres réalisations viennent de se terminer : la réfection de la place de la République qui fait à l'heure actuelle place très propre. Mais où est passé le projet municipal de place piétonne ? Elle rejoint les places de la Liberté et des Tilleuls qui ont été rénovées sans goût. Dommage, on aurait pu en faire des petits bijoux.
- Et la deuxième, Jeppe ?
- Eh bien, Manel, c'est la transformation de la place Picasso en rue Picasso.
- Ca, c'est sûr. Le tracé entre deux rangées de boules va permettre une exploitation maximale aux deux terrasses de café qui bordent cette rue. Manifestement dans l'opération il y a deux grands gagnants et 8600 perdants.
- Qu'est-ce que tu veux notre patrimoine fout le camp, la limonade prend le dessus. Entre les trottoirs, une partie des places, ou la place des Neuf Jets toute entière, c'est le formica et les parasols qui deviennent rois.
- Oui, mais avec la bénédiction de la mairie.
- C'est bien vrai, ça.
- En ville les couleurs changent aussi, Jeppe. Dans le nouveau lotissement de Vignes Planes le premier des deux immeubles HLM est presque fini et il est blanc en grande partie. Pourtant, il fut un temps où le blanc était réservé aux fermes de montagne.
- Qu'est-ce que tu veux, Manel, il y en a qui peuvent faire, d'autres non, c'est comme ça. Ça s'appelle respect de la règle à géométrie variable.
- Pour finir, Jeppe, il faut qu'on parle un peu de ces poubelles du centre qui alimentent la chronique.
- Bon, Manel, maintenant on y voit un peu plus clair, il se pose quand même, la question du nettoyage car quand le camion les vide, il repose le container sale, à nouveau dans le trou.
- On peut penser, Jeppe, que cet été, avec la chaleur, quelques-uns à proximité des restaurants vont poser problème.
- On m'a dit, Manel, que l'autre jour celui de la Place de la Liberté s'est ouvert trop tôt en le vidant et patatras, tous les sacs sont tombés dans le trou. Il paraît qu'il leur a fallu 4 voitures de Véolia avec un employé par voiture et une demi journée de travail pour en venir à bout.
- Tu parles d'une bavure, Jeppe.
- C'est bizarre, Manel, parce que quand il y a une manifestation, on les cache. Comment tu veux qu'elles s'intègrent ces pauvres poubelles. Pour le repas des bandas on les avait camouflées et pour la fêria, on n'en verra plus une.
- Tu sais, Jeppe, il vaut sûrement mieux parce qu'il y a toujours des gens mal intentionnés qui font exprès de perturber le système.
- Je ne comprends pas. Après « toutes ces discussions et ces réunions avec les habitants » qu'il y ait autant d'anti-poubelles.
- Eh bien, tu vois, Jeppe, il n'y a que pour une occasion

où ça n'a pas posé de problèmes. Pour le 1er Mai, l'estrade pour le discours des syndicats était tout à côté de la poubelle, tout un symbole pour nos édiles.

- Bon, Manel, il faut espérer que, quand nous reviendrons xipoter dans le Grain de Sel, les choses auront changé.

- Pour sûr, Jeppe. Ce sera le mois de janvier car ensuite c'est au tour des femmes. J'ai bien envie de souhaiter une bonne année à nos lectrices et à nos lecteurs. En attendant nous pouvons leur souhaiter un bel été.

## LE BILLET DE LA JOSÉE

« Mais il est bien court le temps des cerises » déclarait déjà Jean-Baptiste Clément en 1866 dans sa célèbre chanson !

C'est incroyable qu'un chansonnier montmartrois ait aussi bien résumé la problématique de la production de ces petits fruits rouges qui font la réputation de notre bonne ville. Mais comme nos agriculteurs sont malins ils ont planté plusieurs variétés qui viennent à maturité les unes après les autres, allongeant de quelques semaines « le temps des cerises ». Et comme nos agriculteurs sont aussi des gens de bon sens, ils se sont dit qu'en pleine période de production, la ville pourrait organiser une fête pendant laquelle ils vendraient les premières cerises de France. Ils fixèrent donc la Fête de la Cerise en fonction de l'état de maturité des fruits. Pas idiot, non ? Mais tout cela c'était avant, au siècle dernier.

Le XXIème siècle est arrivé apportant avec lui le dérèglement climatique, la mouche chinoise et la fanfare. Pas facile de fixer une date pour la Fête quand le climat est dérégulé. Pas facile de produire des fruits de qualité quand une mouche aux yeux bridés attend que vous lui tourniez le dos pour s'introduire dans vos cerises.

Heureusement la mairie veille au grain et s'arrange pour que les fanfares soient là !

Cette année grosse présence de bandas. Heureusement qu'on fixe la date en fonction des disponibilités des musiciens pour animer cette fête joyeuse. Parce que cette année si nous avions compté sur nos producteurs de cerises pour attirer le client, nous aurions été déçus. Les autorités avait fixé la date à une période où la première variété de cerises était finie et celle qui suit pas encore à maturité. Ce qui fait que le dimanche presque plus personne n'avait de cerises à vendre.

Alors moi, la Josée, j'ai réfléchi et je fais deux propositions qui peuvent aider les organisateurs à ne pas



prendre de risque pour la Fête de la Cerise de 2013.

Première solution, être moins restrictif. Ouvrir encore plus cette fête. J'ai trouvé un légume qui pourrait nous sortir de l'ornière si les cerises ne sont pas au rendez-vous à la date fixée par la mairie. Faire la fête des bandas, de la cerise et de la betterave rouge.

Ma deuxième proposition est encore moins risquée. Puisque nous voulons pour la Fête de la Cerise un maximum de bandas disponibles, il faut fixer la date en fonction de ce critère. La période creuse pour les bandas est manifestement novembre, sauf le 11 novembre bien entendu. Je propose donc de fixer la date de la Fête de la Cerise en 2013 au samedi 2 et dimanche 3 novembre. Ça laisse le temps aux producteurs de cerises de Céret de faire des boccas avec leur production du printemps 2012.

**Voyez bien y'a toujours des solutions !**

Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret » et recevoir les 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Date : .....

Signature :

Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule, de 10 € pour un couple.

Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret »,  
18, rue de la République, 66400 Céret.  
Téléphone : 04 68 87 20 26

# Coup de crayon sur l'actualité



## La Cerise sur le Cadeau

### Heureux les commerçants ?!

Après la borne voici les poubelles qui s'implantent en ville avec un profil rappelant les cabas de nos grand-mères. Déco incontournable de leurs futures animations...



### Mieux que les calendes

Si vous voulez la météo exacte de Céret, allez voir nos employés municipaux:

**La barretina** c'est du beau temps.

**La gorra** la pluie,

et pour la **Féria**,

ils nous prédisent

la canicule,

le lleno aux arènes et

plein de mouches

xibuxineras en ville !

**Olé.**



Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution. Il n'est pas coté en bourse... Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

Imprimerie du Néoulous - Céret